



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Question parlementaire N°2818 du 28 août 2025 de Madame la Députée Alexandra SCHOOS et de Monsieur le Député Jeff ENGELEN concernant « Santé mentale et Life Coaches ».

Madame la Ministre,

En date du 28 août 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre du Travail.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Alexandra SCHOOS et Monsieur le Député Jeff ENGELEN.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Luxembourg, le 4 septembre 2025

(s.) Georges MISCHO
Ministre du Travail